



RAPPORT PUBLIC D'EXAMEN DES VOEUX

PROCEDURE NATIONALE DE PREINSCRIPTION *EN VUE DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE* **2018**

En Licence - Droit - parcours Droit - Toulouse

I. INTRODUCTION

I.1. Données principales de la procédure

La formation comportait 1680 places.

5637 candidats ont reçu une proposition d'admission pour 5664 vœux confirmés, le dernier candidat admis ayant été classé au 5636ème rang.

I.2. Rappel des attendus de la formation

Les attendus de la formation sont conformes à ceux définis par l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

I.3. Modalités d'examen des vœux

La commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures s'est réunie du 9 avril 2018 au 11 mai 2018. Dans le respect des taux déterminés par l'autorité académique pour favoriser l'accès à cette formation des bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée et des candidats résidant dans l'académie, elle a examiné avec rigueur et impartialité l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement tenant compte des attendus de la formation et des critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup et le site de l'université Toulouse I Capitole.

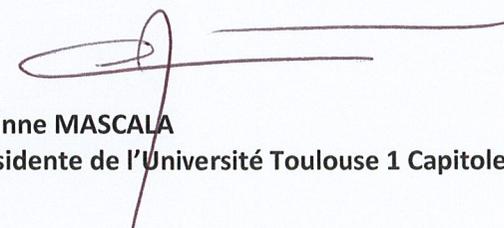
Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

II. TABLEAU SYNOPTIQUE

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères (par défaut et ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
<i>Résultats académiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - le cas échéant, les notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat ; - les notes de première et terminale obtenues en français, et, le cas échéant, en philosophie, en histoire-géographie, en sciences économiques et sociales, et en « Droit et grands enjeux du monde contemporain » ; - pour les étudiants titulaires du baccalauréat, les notes obtenues à celui-ci en français, et, le cas échéant, en philosophie, en histoire-géographie, en sciences économiques et sociales, et en « Droit et grands enjeux du monde contemporain ». 	<p>Notes de première de français.</p> <p>Notes de terminale en philosophie.</p> <p>Notes de première et terminale en histoire-géographie.</p> <p>Pour les titulaires d'un diplôme étranger, les notes et appréciations obtenues dans les matières équivalentes.</p>	Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français	Essentiel
			Notes de bulletins de première en français	Important
			Notes des bulletins en première et en terminale en Histoire-Géographie.	Très important
			Notes des bulletins en terminale en Philosophie.	Important
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Aucun critère défini pour ce champ			

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères (par défaut et ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
<i>Savoir-être</i>	La fiche Avenir		Appréciations du professeur principal et l'Avis du chef d'établissement.	Complémentaire
	Le projet de formation motivé		La structuration du document ainsi que la qualité de la rédaction	Complémentaire
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Le projet de formation motivé		La cohérence entre le parcours du candidat et les attendus de la licence en droit.	Complémentaire
<i>Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires</i>	Aucun critère défini pour ce champ			



Corinne MASCALA
Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

